

## OUVRE EN octobre 2021

### *Une formation menant au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)*

#### LE METIER

L'Accompagnant Educatif et Social travaille dans une équipe pluri professionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical. Il intervient partout où des personnes handicapées ou dépendantes ont besoin d'une présence et d'un accompagnement individualisé.

#### LA FORMATION & LE DIPLOME

La formation, d'une durée de 11 mois, est sanctionnée par le **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)** délivré par le préfet de région après validation de l'ensemble des modules de formation, au nom du ministre chargé des Affaires Sociales.

### *Les conditions d'inscription pour cette formation*

- Avoir au moins 18 ans à l'entrée en formation
- Être inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi au POLE EMPLOI
- Remplir les conditions de résidence
- Ne pas avoir bénéficié d'une aide à la Continuité territoriale ou du Passeport Mobilité Études dans l'année civile précédent la formation
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à un montant qui vous sera communiqué par LADOM pour la prise en charge des frais pédagogiques.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise pour s'inscrire à ces formations. Il faut néanmoins réussir les épreuves de sélection.

**Les inscriptions s'effectuent jusqu'au 30 juillet 2021**

**sur le site internet : <http://www.ifcass.fr>**